KPMG S.A.
Bureau d'Albi
Zone de Fonlabour
18 rue Nicolas Copernic
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Départementale pour le Développement des Arts (Musique, Danse, Théâtre, Cirque)-ADDA 81

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association Départementale pour le Développement des Arts (Musique, Danse, Théâtre, Cirque)-ADDA 81
1, rue de l'Ecole Normale
81000 ALBI
Ce rapport contient 20 pages
Référence : PC/SN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Bureau d'Albi
Zone de Fonlabour
18 rue Nicolas Copernic
81000 Albi
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67
Site internet : www.kpmg.fr

Association Départementale pour le Développement des Arts (Musique, Danse, Théâtre, Cirque)-ADDA 81

Siège social : 1, rue de l'Ecole Normale
81000 ALBI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'Association Départementale pour le Développement des Arts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale pour le Développement des Arts relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les relations avec les parties liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 30 septembre 2020

KPMG S.A.

Patrice Corneille
Associé

ADDA DU TARN

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	2 122,53	1 905,87	216,66	0,10		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	17 172,58	15 396,53	1 776,05	0,79	273,70	0,14
Autres immobilisations corporelles	17 835,19	12 788,76	5 046,43	2,25	6 167,18	3,14
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
TOTAL (I)	***37 130,30***	***30 091,16***	***7 039,14***	3,14	***6 440,88***	3,28
STOCKS ET EN COURS:						
Créances usagers et comptes rattachés	17 380,57		17 380,57	7,76	25 636,26	13,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	355,00		355,00	0,16		
. Autres	16 677,00		16 677,00	7,44	31 289,16	15,94
Disponibilités	180 873,41		180 873,41	80,74	131 898,66	67,19
Charges constatées d'avance	1 687,43		1 687,43	0,75	1 047,32	0,53
TOTAL (II)	**216 973,41**		**216 973,41**	96,86	**189 871,40**	96,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***254 103,71***	***30 091,16***	***224 012,55***	100,00	***196 312,28***	100,00

ADDA DU TARN

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	67 701,48	30,22	79 002,90	40,24
Résultat de l'exercice	18 722,63	8,36	-11 301,42	-5,75
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
TOTAL(I)	***86 424,11***	38,58	***67 701,48***	34,49
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	50 718,84	22,64	42 751,52	21,78
Autres	60 169,60	26,86	54 659,28	27,84
Produits constatés d'avance	26 700,00	11,92	31 200,00	15,89
TOTAL(IV)	***137 588,44***	61,42	***128 610,80***	65,51
TOTAL PASSIF	**224 012,55**	100,00	***196 312,28***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ADDA DU TARN

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	4 034,00		4 034,00	2,71	7 656,00	5,99	-3 622	-47,30
Prestations de services	144 997,26		144 997,26	97,29	120 166,65	94,01	24 831	20,66
Montants nets produits d'expl.	***149 031,26***		***149 031,26***	100,00	***127 822,65***	100,00	***21 209***	16,59
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			686 441,34	460,60	732 109,25	572,76	-45 668	-6,23
Autres produits			3 055,22	2,05	10,77	0,01	3 045	N/S
Transfert de charges			1 250,00	0,84	7 835,72	6,13	-6 585	-84,04
Sous-total des autres produits d'exploitation			***690 746,56***	463,49	***739 955,74***	578,89	***-49 209***	-6,64
Total des produits d'exploitation (I)			***839 777,82***	563,49	***867 778,39***	678,90	***-28 001***	-3,22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			758,46	0,51	834,95	0,65	-76	-9,10
Total des produits financiers (III)			***758,46***	0,51	***834,95***	0,65	***-76***	-9,10
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			1 225,98	0,82	2 231,69	1,75	-1 006	-45,08
Total des produits exceptionnels (IV)			***1 225,98***	0,82	***2 231,69***	1,75	***-1 006***	-45,08
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***841 762,26***	564,82	***870 845,03***	681,30	***-29 083***	-3,33
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					***-11 301,42***	-8,83	***11 301***	-100,00
TOTAL GENERAL			***841 762,26***	564,82	***882 146,45***	690,14	***-40 384***	-4,57
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			9 630,67	6,46	9 933,79	7,77	-303	-3,04
Autres achats non stockés			97 944,37	65,72	44 530,98	34,84	53 414	119,95
Services extérieurs			15 101,33	10,13	22 306,49	17,45	-7 205	-32,29
Autres services extérieurs			291 510,67	195,60	323 194,52	252,85	-31 684	-9,79
Impôts, taxes et versements assimilés			12 295,66	8,25	13 402,74	10,48	-1 107	-8,25
Salaires et traitements			275 317,15	184,74	329 216,25	257,56	-53 899	-16,36
Charges sociales			107 380,37	72,05	127 769,12	99,96	-20 389	-15,95
Autres charges de personnel			1 306,05	0,88	2 042,93	1,60	-736	-36,03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			3 828,65	2,57	3 391,86	2,65	437	12,89
Autres charges			8 514,71	5,71	5 550,43	4,34	2 964	53,41
Total des charges d'exploitation (I)			***822 829,63***	552,12	***881 339,11***	689,50	***-58 510***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
CHARGES FINANCIERES:								
Intérêts et charges assimilées					24,60	0,02	-24	-100,00
Total des charges financières (III)					***24,60***	0,02	***-24***	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			210,00	0,14	143,25	0,11	67	46,85
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					639,49	0,50	-639	-100,00

ADDA DU TARN

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges exceptionnelles (IV)	***210,00***	0,14	***782,74***	0,61	***-572***	-73,14
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***823 039,63***	552,26	***882 146,45***	690,14	***-59 107***	-6,69
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***18 722,63***	12,56			***18 722***	N/S
TOTAL GENERAL	***841 762,26***	564,82	***882 146,45***	690,14	***-40 384***	-4,57

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature	19 931,06		25 037,37			
Dons en nature						
TOTAL	***19 931,06***		***25 037,37***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	19 931,06		25 037,37			
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL	***19 931,06***		***25 037,37***			

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 224 012,55 euros, et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat positif de 18 722,63 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Règles et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements, ainsi que ses adaptions aux associations et fondations, conformément au règlement 99-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
matériel technique	**de 03 à 05 ans**
matériel de bureau et informatique	**de 03 à 04 ans**

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 400		722
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	15 332		1 841
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 971		1 864
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**32 703**		**4 427**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	**32 703**		**4 427**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 122	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			17 173	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 835	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**37 130**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			**37 130**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 400	506		1 906
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	15 058	338		15 396
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 804	2 985		12 789
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**26 262**	**3 829**		**30 091**
TOTAL GENERAL	**26 262**	**3 829**		**30 091**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	506				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	338				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 985				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**3 829**				
TOTAL GENERAL	**3 829**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	17 381	17 381	
Fournisseurs débiteurs	355	355	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	7 354	7 354	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	9 323	9 323	
Charges constatées d'avance	1 687	1 687	
TOTAL GENERAL	**36 100**	**36 100**	

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	50 719	50 719		
Personnel et comptes rattachés	23 669	23 669		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 689	30 689		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 056	3 056		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 756	2 756		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	26 700	26 700		
TOTAL GENERAL	**137 589**	**137 589**		

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	260
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	9 323
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
Subventions d'exploitation à recevoir	7 354
TOTAL	**16 937**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 354
Dettes fiscales et sociales	34 997
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	2 378
TOTAL	**80 729**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 687	26 700
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**1 687**	**26 700**

Composition des fonds associatifs

	31/12/2018	augmentation	diminution	31/12/2019
Réserves diverses	79 002,90		11 301,42	67 701,48
Résultat n-1	(11 301,42)	11 301,42		
Total	**67 701,48**			**67 701,48**

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de départ à la retraite s'élève à : **145 710,22 euros**, charges patronales comprises.

Hypothèses d'évaluation :

- Taux d'actualisation : 1,2%
- Revalorisation des salaires : cadre et non cadre 1%
- Charges sociales patronales : cadre 43% pour les cadres et 35% pour les non cadres

L'association n'a pas pris l'option de constater cet engagement au passif.

Ventilation de l'effectif moyen

Cadres salariés	5
Employés	1
Total	**6**

Ventilation des recettes

Répartition par type de produits	**montant**
Ventes de produits	4 034.00
Billetterie	12 359.00
Inscription formation interdépartementale et stages	
Inscription stage théâtre	210.00
Inscription stage danse	5 695.00
Inscription au stage musique	2 530.00
Partenariat musique	21 440.97
Partenariat danse	54 401.67
Partenariat théâtre	27 160.62
Partenariat communes et EPCI	14 500.00
Partenariat Education Nationale	6 700.00
Total des produits hors subventions	**149 031.26**

Rattachement des subventions

Toutes les subventions comptabilisées sont rattachées à des actions de l'exercice Conformément aux avis d'attribution.

Commissaire aux comptes

Honoraires sur l'exercice	7 597 €

Transferts de charges

Remboursement Uniformation	1 250.00 €

Mise à disposition par le Conseil Général

L'association utilise depuis début juillet 2017, des locaux mis à disposition sur le site de l'Ecole Normale.
Le montant de cette mise à disposition est d'un montant global de **19 931.06 €**, ventilé de la manière suivante :

- Valeur locative : 15 908.00 €
- Charges locatives : 1 103.33 €
- Fluides : 1 203.03 €
- Assurances : 46.56 €
- Maintenance des équipements et des locaux : 1 094.14 €
- Autres charges :
  Abonnement téléphonique et internet : 576.00 €

Informations complémentaires

Depuis le 13 mars 2020, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de confinement en vue de limiter la contamination des personnes par le coronavirus Covid-19 apparu début janvier 2020 en Chine. Ces mesures ont pour conséquence de mettre l'activité économique de la France au ralenti.
Dans ce contexte, notre association poursuit cependant son activité en mettant en œuvre :
- du travail à distance lorsque cela est possible,
- de l'activité partielle pour ceux qui ne peuvent pas travailler normalement,
- et en maintenant une activité " normale " pour les autres. Pour ces personnes, nous avons mis en place toutes les mesures de protection nécessaires pour assurer leur sécurité.
A ce stade, nous n'avons pas encore assez de recul pour connaitre toutes les retombées économiques que cela aura sur notre association. Les conséquences étant limitées à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.
Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.